

L'extrait du document présenté ici brosse un tableau général du département des Deux-Sèvres. Il faut toutefois mettre en évidence que l'auteur fait état du témoignage d'un niortais quant à l'évocation de toute la partie nord du département et le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas idyllique.

Je rappellerai simplement les tiraillements qui existent alors entre la partie sud et la partie nord (centre compris) du département depuis sa création. L'animosité est apparue non seulement lors de la localisation du chef-lieu mais également lors de l'attribution de la préfecture. Il n'est donc pas étonnant qu'un niortais, lorsqu'il évoque le reste du département, ait une fâcheuse tendance à assombrir la réalité.

Pour illustrer mon propos, je citerai un extrait d'un rapport effectué par le préfet Dupin en l'an XI. Il montre l'étendu du conflit né du découpage territorial et la répartition des diverses administrations.

« Pendant ce temps là, Parthenay, petite ville située dans le nord mais qui a toujours tenu bon pour la République, disputait à celle de Niort le chef lieu du département ; les assemblées électorales étaient des arènes où les deux partis mis en présence luttaient avec acharnement ; celui qui pouvait introduire ses adhérens dans l'administration voyait bientôt la balance des contributions pencher en sa faveur ; les communes où ces Messieurs avaient quelque chose étaient scandaleusement dégrevé. En l'an X, le conseil d'arrondissement de Parthenay, dans une assemblée secrète a fabriqué une pétition tendante à ce que son territoire fut démembré et réuni à la Vienne. Cependant dans ma tournée de l'an XI, les esprits m'ont paru plus calme ; on se confiat dans les mesures prises par le gouvernement dans son arrêté du 12 brumaire. » (Archives départementales des Deux-Sèvres, 10 M 2/4b)

Aujourd'hui, quel deux-sévrien, connaissant un tant soit peu son département, oserait déclarer que « *Parthenay, Saint-Loup, Bressuire, n'ont absolument rien de remarquable* » !

J'ajouterai que l'auteur désigne par le terme de « montagnard », les habitants du Bocage et de la Gâtine ! Régions où il semble n'avoir pas mis les pieds.

Albéric VERDON, novembre 2005.

Alfred ou le Jeune voyageur en France

Jules Lacroix de Marlès (17.. – 1850 ?), Paris, DIDIER, 1835.

Page 163 :

« Le département des Deux-Sèvres paraît en général plus triste et moins fertiles que celui de la Vienne ; aussi nos deux voyageurs ne firent-ils à Niort, qui est le chef-lieu, qu'un séjour assez court. Les autres villes offraient trop peu d'intérêt pour qu'ils fussent tentés de les visiter. Ils se contentèrent de voir les environs de la capitale, et des renseignemens que leur fournit sur le reste un Niortais qu'ils avaient rencontré à Poitiers, et à qui Dorville avait offert une place dans sa chaise.

Vous verrez Niort, dit-il, je n'ai pas besoin de vous en parler ; je vous dirai seulement que, depuis quelques années, les habitans et nos administrateurs travaillent à remplacer par de nouveaux édifices les vieilles maisons qui encombrent notre ville de leurs ruines. Thouars, sur le Thouet, s'élève en amphithéâtre autour d'une colline de moyenne hauteur. Melle, sur la Boutonne, était jadis un pays de mines. Les rois de la première race y avaient un château. Il y a un singulier usage : tous les ans, le mardi de Pâque, les garçons, ou *bacheliers*, s'assemblent et procèdent en grande pompe à la nomination d'un capitaine de la *bachelorie*. L'élu est installé le dimanche de la Pentecôte. Cette association, au reste, n'a aucun but politique.

Saint-Maixan, continua le Niortais, souffrit beaucoup dans les guerres de religion. Sa population, autrefois nombreuse, fut réduite à 5000 ames, et depuis elle n'a pas augmenté. On

y vend beaucoup de mulets. Champ-de-Niers et Châtillon avaient autrefois des bacheleries ; on voit dans leur territoire plusieurs *pierres-levées*. La plus remarquable de ses monumens est celui du bois de Simelonge. On a trouvé à l'entour beaucoup d'ossements humains. Parthenay, Saint-Loup, Bressuire, n'ont absolument rien de remarquable. Seulement, je dirai que Saint-Loup a quelques droit à une mention. Voltaire était originaire de cette bourgade ; son père y était né, et il existe encore dans la contrée des *Arouet*, issus de la même famille.

Nos voyageurs arrivaient à Niort au moment où le Niortais finissait ; ils remarquèrent plusieurs rues larges et bien alignées et d'assez belles maisons, une église gothique construite par les Anglais, une fontaine abondante, dite du Vivier, qui doit ses eaux à un puits artésien, une bibliothèque publique ; les bâtimens qui ont remplacé depuis très-peu de temps l'hôtel-de-ville, autrefois demeure d'Éléonore de Guienne ; deux ou trois tours qui ont servi longtemps de prisons, reste de l'ancien château. Un de ces donjons a vu naître la fameuse Françoise d'Aubigné, qui, réduite à l'indigence par les malheurs de sa famille, se trouva heureuse de pouvoir devenir l'épouse de Scarron, et qui, par un étrange caprice de la fortune, de veuve de poète devint femme de Louis XIV, sous le titre modeste de marquise de Maintenon.

Les alentours de Niort sont agréables ; la végétation y est forte et vigoureuse. Dorville mesura un tilleul dont le tronc avait environ quinze pieds de diamètre, et dont les branches, disposées et dirigées avec art, ont l'apparence d'autant d'arbres qui tous sortent d'un tronc commun ; c'est une espèce de bois aérien porté sur une seule tige.

Les gens de la campagne, dans le département des Deux-Sèvres, paraissent aimer les distractions et l'amusement. Tout le temps de la moisson est pour eux temps de fête ; les jeux les délassent de leurs travaux. A la Toussaint, fêtes nouvelles : on allume le *brazillet*, c'est-à-dire des feux champêtres, pour faire cuire des châtaignes. A la Saint-Jean, ce sont des feux de joie auxquels, pour l'ordinaire, c'est le curé du village qui attache le feu ; durant tout l'été, ce sont des danses ou ballades, qui ont lieu aux fêtes patronales des villages. Les foires sont encore une occasion de réunions et de divertissemens. Au fond, l'habitant des plaines a plus de bienveillance et de franchise que le montagnard ou que l'habitant des marais. Celui-ci, vivant de chasse et de pêche, accoutumé à la solitude, est sombre, taciturne, un peu sauvage ; le paysan des montagnes est soupçonneux, méfiant, attaché à ses habitudes et aux forêts qu'il habite. »